



**CAPR**  
Canadian Alliance  
of Physiotherapy  
Regulators

**ACORP**  
Alliance canadienne des  
organismes de réglementation  
de la physiothérapie

# RAPPORT ANNUEL 2018



# TABLE DES MATIÈRES

## **DIRECTION DE L'ACORP**

- 3 Message de la Présidente
- 4 Conseil de direction
- 4 Organismes de réglementation membres
- 4 Membre affilié
- 4 Comités du conseil

## **QUI NOUS SOMMES**

- 5 2018 en chiffres
- 6 Hommage au personnel
- 6 Cadre stratégique de l'ACORP

## ➤ **ASSURER L'EXCELLENCE DES SERVICES D'ÉVALUATION**

- 7 Comité des services d'évaluation
- 8 Programme d'équivalences et Statistiques concernant les accréditations – 2018
- 10 Programme d'examens et Statistiques concernant le programme d'examen – 2018

## ➤ **CULTIVER L'EXCELLENCE EN RÉGLEMENTATION**

- 12 Comité des registraires – 2018 Une année d'échange de connaissances
- 12 Comité des registraires – 2018
- 13 Prix de distinction de l'ACORP

## ➤ **FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS**

- 14 Mobiliser les parties prenantes par le biais de la collaboration
- 15 Mobiliser les parties prenantes par le dialogue et l'information
- 16 La communication est primordiale
- 16 Reconnaissance du travail des bénévoles

## **REDDITION DE COMPTES**

- 18 Les états financiers

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

« Je ne peux pas changer la direction du vent, mais je peux manœuvrer les voiles pour arriver toujours à bon port. »

*Jimmy Dean*

Ces mots me semblent particulièrement vrais alors que j'investis mon nouveau rôle de présidente de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie. Je suis montée à bord d'un navire qui voguait déjà vers la croissance et le changement, une direction dictée par la nécessité de suivre le rythme de l'évolution de l'exercice de la physiothérapie et de l'évaluation des candidats de niveau d'entrée à l'exercice. En visant l'excellence en matière d'accréditation, d'examens et de services aux membres, nous avons progressé dans la mise en œuvre de notre plan stratégique et nous avons connu une croissance prometteuse.

Au cours de la dernière année, nous avons continué à miser sur les communications. Nous avons accru notre présence sur les médias sociaux, et avons

lancé une chaîne YouTube diffusant des vidéos d'information sur les examens et des webinaires concernant l'accréditation. À la demande des intéressés, nous avons dressé une liste de faits saillants relatifs à l'examen de compétence en physiothérapie et les avons affichés sur notre site Web. Le bulletin bimensuel informatif suscite toujours l'intérêt des membres du conseil d'administration et des autres parties intéressées.

Pour rester sur la voie de l'excellence en matière de services d'évaluation, une certaine restructuration des services organisationnels s'imposait. Ces transitions se sont déroulées sans heurt et ont contribué efficacement à améliorer le fonctionnement de l'organisme, ce qui nous a permis de procéder à la modernisation de nos pratiques d'affaires sur le plan des TI.

Le passage à Prometric est chose faite. Grâce à notre collaboration avec le comité chargé du curriculum des programmes universitaires du Conseil canadien de physiothérapie, les registraires et les responsables d'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie Canada, nous disposons d'un nouveau plan directeur axé sur les compétences. Le plan directeur oriente les mises à jour de la banque de questions d'examen en fonction de la pratique actuelle. C'est le travail préparatoire nécessaire à la mise à jour des formulaires d'examen de 2020. La collaboration avec les intervenants externes que ce projet a favorisée ouvre la voie à de futurs partenariats qui ne peuvent être que profitables aux physiothérapeutes.

La question des facteurs qui influent sur le rendement des physiothérapeutes depuis le début de la formation jusqu'au jour de la retraite est l'un de ces domaines de



collaboration à envisager dans l'avenir. Comprendre ces facteurs peut nous aider à mieux apprécier les composantes du programme de formation ainsi que les éléments relatifs à la législation et à la sécurité qui permettront d'assurer une meilleure gestion des risques. En travaillant ensemble, nous pouvons tous orienter nos voiles vers notre destination – là où chaque physiothérapeute est un professionnel compétent et soucieux de la déontologie.

Je suis membre du conseil d'administration depuis de nombreuses années, et cette année-ci à titre de présidente. Je suis stupéfaite du chemin que nous avons parcouru en tant qu'organisme et de notre capacité à trouver les moyens de nous perfectionner et de croître à l'interne – dans nos relations avec les autres parties intéressées – comme à l'externe. Je tiens à remercier chaleureusement notre directrice générale, Katya Masnyk, et tout le personnel de l'ACORP : nous ne serions pas ici sans vous! J'aimerais également souligner toutes les heures de bénévolat et les contributions « en nature » que les registraires et les membres du conseil d'administration ont consenties durant l'année pour faire avancer les projets et guider le travail de l'ACORP. En terminant, j'aimerais citer les propos éclairés de Benjamin Franklin...

« Sans une croissance et un progrès continus, des mots comme amélioration, réalisation et succès n'ont pas de sens. »

**Joan Ross**  
Présidente

## CONSEIL DE DIRECTION

**Joan Ross** (N.-É.), présidente, après mai  
**Brandy Green** (Sask.), présidente, jusqu'en mai  
**Denis Pelletier** (Qc), vice-président, après mai  
**Joyce Vogelgesang** (Alb.), trésorière  
**Katya Masnyk** (PDG de l'ACORP), secrétaire générale

**Kelly Allen** (Yn), jusqu'en mai  
**Chris Boodram** (Yn), après mai  
**Dianne Millette** (C.-B.)  
**Brenda McKechnie** (Man.)  
**Darryn Mandel** (Ont.), jusqu'en mai  
**Gary Rehan** (Ont.), après mai  
**Rebecca Bourdage** (N.-B.)  
**Sonia Chaudhary** (Î.-P.-É.)  
**Deb Noseworthy** (T.-N.-L.)

## ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION MEMBRES

Délivrance des permis professionnels et questions réglementaires, gouvernement du Yukon  
College of physical therapists of British Columbia  
Physiotherapy Alberta – College + Association  
Saskatchewan College of Physical Therapists  
College of Physiotherapists of Manitoba  
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario  
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec  
College of Physiotherapists of New Brunswick / Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick  
The Nova Scotia College of Physiotherapists  
Prince Edward Island College of Physiotherapists  
Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

## MEMBRE AFFILIÉ

The Federation of State Boards of Physical Therapy (États-Unis)

## COMITÉS DU CONSEIL

### COMITÉ DES SERVICES D'ÉVALUATION

**Mark Hall**, Président  
Roger Hur  
Marla Nayer  
Ann Read  
Dragana Susic  
Janelle Van Heeren  
Joyce Vogelgesang

### COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES NOMINATIONS

**Dianne Millette**, Présidente  
Rebecca Bourdage, jusqu'à mai  
Sonia Chaudhary, après mai  
Brandy Green  
Katya Masnyk, jusqu'à mai  
Deb Noseworthy, jusqu'à mai  
Joan Ross, après mai  
Shenda Tanchak, jusqu'à octobre

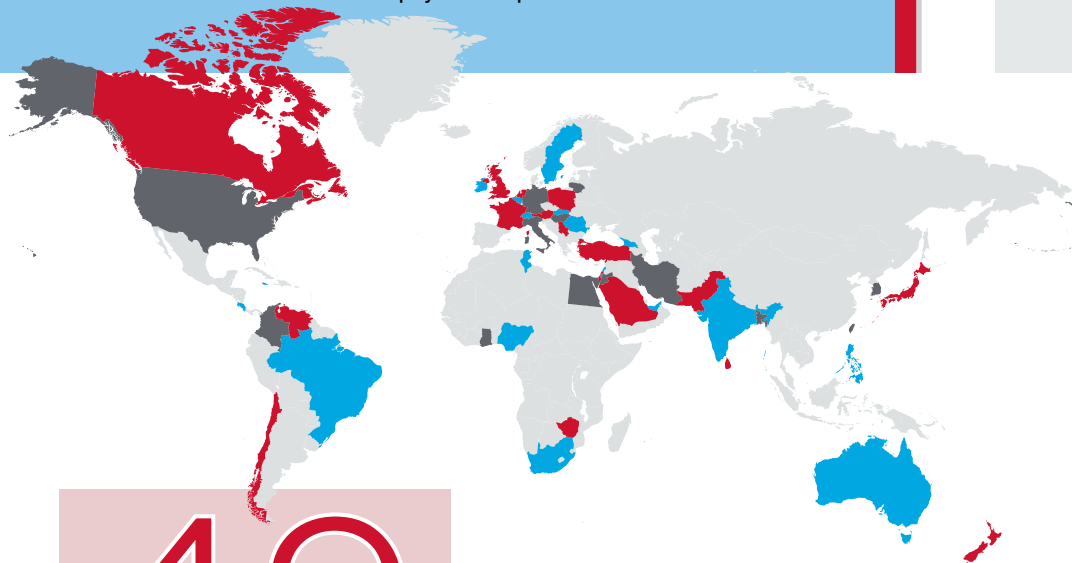
### COMITÉ D'EXAMEN DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Brandy Green**, Présidente jusqu'à mai  
**Joan Ross**, Présidente après mai  
May  
Brenda McKechnie, jusqu'à mai  
Joyce Vogelgesang

## QUI NOUS SOMMES...

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie appuie les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation de la physiothérapie partout au Canada en offrant des services d'évaluation, de transfert de connaissances et d'élaboration de politiques.

Les services d'évaluation constituent notre activité principale et comprennent l'évaluation des titres de compétence et des qualifications des candidats formés à l'étranger et la tenue de l'examen de compétence en physiothérapie dans le but de déterminer l'aptitude de tous les candidats à exercer de façon sûre, efficace et autonome la physiothérapie.



# 49

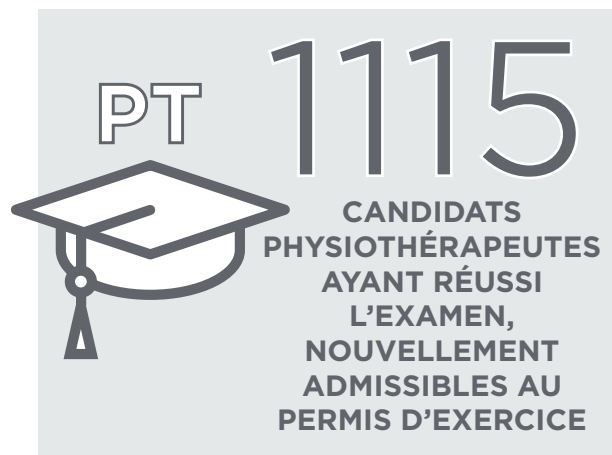
PAYS D'ORIGINE DES  
PHYSIOTHÉRAPEUTES  
FORMÉS À  
L'ÉTRANGER

# 102



EXPERTS EN LA MATIÈRE ET MEMBRES DES COMITÉS  
CONSULTATIFS COLLABORANT AVEC L'ACORP

## 2018 EN CHIFFRES



# 14

PRÉSENTATIONS  
LIVRÉES  
AUX PARTIES  
PRENANTES



# 697

DEMANDES  
D'ACCREDITATION REÇUES



# 3204

EXAMENS PASSÉS

## HOMMAGE AU PERSONNEL, 2018

**Katya Masnyk**, PDG

**Derek Rodrigues**,  
directeur général, finances et opérations

**Heather Campbell**,  
directrice nationale, services d'évaluation

**Diana Sinnige**,  
directrice, politiques et communications

**Samantha Vigrow**,  
directrice administrative des ressources humaines

**Ruth Pereira**

**Zara Armstrong**

**Maggie Barnes-Ahlbrand**

**Sabrina Belvedere**

**Marcia Blair**

**Kelly Casey**

**Rebecca Chamula**

**Nancy Durrant**

**Maksym Duvalko**

**Erin Gollaher**

**Keshia Gudge**

**Gillian Japal**

**Hervé Jodouin**

**Jennifer Lippa**

**Adryan Malcolm-Zorec**

**Shereen Mir-Jabbar**

**Fergus O'Connor**

**Maureen Okojie**

**Nancy Osadetz**

**Lyons Pereira**

**Colleen Reid**

**Adam Sayers**

**Laura Segal**

**Carena Tran**

**Lindsay Weidelich**

**Aya Xuan**

**Christine You**

## CADRE STRATÉGIQUE DE L'ACORP

### NOTRE VISION

Chaque  
physiothérapeute est  
un physiothérapeute  
compétent qui  
respecte l'éthique de  
la profession.

### NOTRE MISSION

Appuyer les  
professionnels  
du domaine de  
la physiothérapie  
dans la protection  
du public.

### NOS VALEURS

Servir l'intérêt du public  
Bonne gouvernance  
Excellence  
Intégrité  
Collaboration  
Transparence

## NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR 2018 - 2022

› ASSURER L'EXCELLENCE DES SERVICES D'ÉVALUATION

› CULTIVER L'EXCELLENCE EN RÉGLEMENTATION

› FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS

## 2018 : NOTRE STRATÉGIE EN ACTE

En 2018, l'ACORP a mis en place un nouveau cadre stratégique afin de réaliser notre objectif de faire de chaque physiothérapeute un professionnel compétent et soucieux de la déontologie. Avec la collaboration de nos précieux partenaires dans le domaine de la physiothérapie, l'ACORP a fait d'excellents progrès en 2018 dans la réalisation de ses trois objectifs déclarés. Sur les 20 initiatives stratégiques prévues pour l'année écoulée, 12 ont été menées à terme et six autres étaient en très bonne voie à la fin de l'année.

Pour en savoir plus sur ce que nous faisons pour donner corps à notre vision et accomplir notre mission, veuillez poursuivre la lecture de ce rapport annuel qui fait état de nos progrès dans la réalisation de chacun de nos trois objectifs stratégiques.

## COMITÉ DES SERVICES D'ÉVALUATION

Le comité des services d'évaluation (CSE) est nommé par le conseil d'administration et assure la supervision des programmes d'accréditation et d'examens. Le CSE établit et contrôle les normes de rendement et assure la prestation efficace des services. Il fournit des conseils stratégiques et fait des recommandations au conseil d'administration au sujet de ces programmes.

En 2018, le CSE a poursuivi le travail entamé en 2017 concernant la composition des comités qui collaborent à la mise en œuvre des programmes d'accréditation et d'examens de l'ACORP. Il a fait des recommandations au conseil d'administration visant à améliorer l'expertise dans le domaine dont peuvent se prévaloir les deux programmes. En collaboration avec le comité des registraires et le conseil d'administration, le comité a étudié d'importantes questions de politique et a évalué les pratiques exemplaires en matière d'accréditation et d'élaboration des examens.

Le CSE a encadré et supervisé plusieurs initiatives majeures de l'ACORP qui contribuent à l'excellence des services d'évaluation, notamment :

- le recrutement et la nomination de nouveaux membres et présidents de comités importants tels que le comité des examinateurs, le groupe-ressource relatif aux appels et les groupes d'élaboration des examens;
- la présentation de recommandations au conseil d'administration sur des questions de politique cruciales comme les compétences linguistiques, les délais d'admissibilité aux examens et le mandat du comité des examinateurs;
- le transfert de l'organisation des examens à une nouvelle plateforme informatisée d'examens écrits, Prometric, et la gestion subséquente de quatre examens par ce dernier;
- diverses initiatives d'amélioration de la qualité, notamment en matière de formation des examinateurs ou de rapports adressés aux responsables des programmes universitaires canadiens en physiothérapie.



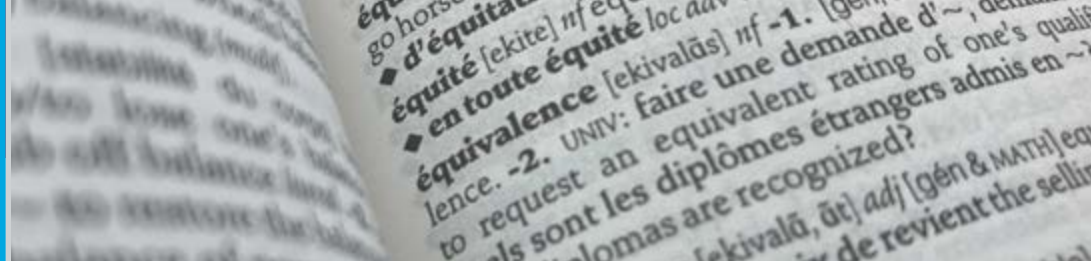
## PROGRAMME D'ÉQUIVALENCES

L'année 2018 s'est amorcée pour le programme d'accréditation par la publication d'un nouveau guide interactif sur le processus d'accréditation destiné aux candidats désireux de faire reconnaître leurs titres de compétences. À l'ancien guide en format texte vient s'ajouter un guide en format « Prezi » convivial qui permet aux utilisateurs de suivre le déroulement d'une demande d'accréditation du début à la fin tout en fournissant les renseignements les plus utiles aux candidats. En date de fin avril 2019, le nouveau guide a été consulté 9400 fois par plus de 5700 utilisateurs différents.

Le programme d'accréditation de l'ACORP est devenu membre fondateur de l'**International Physiotherapy Assessment Authorities Network (IPAAN)**, en plus de l'**Australian Physiotherapy Council**. Le personnel de l'ACORP a acquis une expertise particulière en ce qui concerne l'évaluation des diplômes de physiothérapie, et l'IPAAN a été créé pour permettre à des organismes analogues d'échanger des renseignements concernant l'évolution de la réglementation et des méthodes d'évaluation des titres de compétences en physiothérapie dans le monde entier. Le **Health & Care Professions Council** du Royaume-Uni et le CORU de la République d'Irlande sont également devenus membres de l'IPAAN.

Les membres de l'équipe chargée de l'accréditation ont présenté deux webinaires axés sur le service à la clientèle en 2018, l'un portant sur le nouveau guide de présentation du processus, et l'autre sur les exigences de l'ACORP en matière de connaissance de l'exercice de la physiothérapie au Canada et de compétences linguistiques.

En 2018, le travail d'évaluation des titres de compétences du programme s'est déroulé sans heurts et de manière efficace, et le nombre de candidatures a augmenté par rapport à 2017. Les dossiers ont été traités dans des délais plus courts que les délais prescrits, et le programme a reçu un très faible nombre de demandes de réexamens administratifs (une seule) et d'appels (une seule), comme les années précédentes.

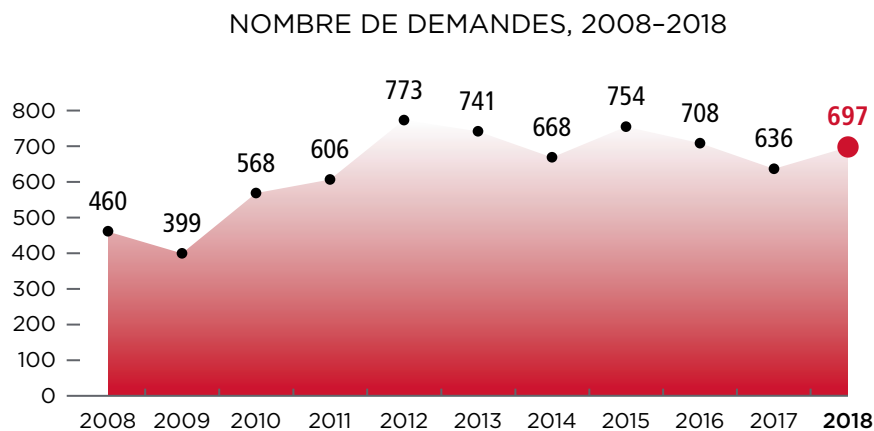


## STATISTIQUES CONCERNANT LES ACCRÉDITATIONS – 2018

### DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCRÉDITATION

	Délai de traitement	Temps d'attente réel au terme de l'exercice de 2018
Dossiers avec précédent	10 à 12 semaines	9 semaines
Dossiers sans précédent	16 à 18 semaines	13 semaines

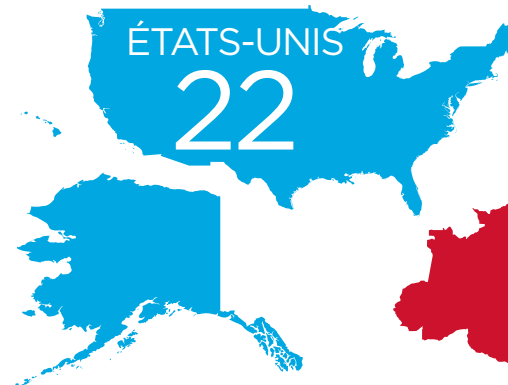
### NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES D'ACCRÉDITATION REÇUES





## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES DEMANDES EN 2018

L'Inde, le Royaume-Uni, l'Australie et les Philippines sont depuis toujours les quatre premiers pays d'origine des candidats, l'Inde arrivant loin en tête. Depuis 2013, les demandes en provenance des Philippines sont en baisse, tandis que le nombre de demandes en provenance du Nigéria a presque doublé ces huit dernières années. Les demandes en provenance de l'Australie continuent également d'augmenter et, pour la première fois en huit ans, l'Afrique du Sud se classe parmi les 10 premiers pays.



## RÉSULTATS DES DEMANDES D'ACCREDITATION ÉVALUÉES EN 2018

Résultat de l'évaluation	Nombre	%
Candidats admissibles à l'examen	472	73,8
Candidats admissibles s'ils suivent le cours sur le système de santé canadien	61	9,5
Candidats admissibles s'ils améliorent leurs compétences linguistiques seulement	19	3
Candidats admissibles s'ils suivent le cours sur le système de santé canadien et s'ils améliorent leurs compétences linguistiques	50	7,8
Candidats admissibles sous réserve d'autres conditions - Vérification des diplômes +/- autres facteurs	17	2,7
Documents supplémentaires requis : Note au test linguistique +/- renseignements concernant les heures cliniques	17	2,7
Candidats refusés - Les titres de compétences ne sont pas du tout équivalents	4	0,6
<b>TOTAUX</b>	<b>640</b>	<b>100</b>

## PROGRAMME D'EXAMENS

Après avoir atteint le nombre record de 3 457 en 2016, le nombre d'examens que l'ACORP a fait passer a légèrement décliné les deux années suivantes : une diminution de 3 % en 2017 et de 5 % en 2018, ce qui porte à 3 204 le nombre d'examens écrits et cliniques passés en 2018. Ce pic et ce déclin graduel ont été anticipés après l'« afflux » de demandes d'accréditation de l'ACORP de 2013.

En plus de la tenue de ces examens, le Programme des examens s'est concentré sur deux projets importants : le transfert de la gestion de l'examen écrit à un nouveau fournisseur de services, Prometric, et l'élaboration d'un nouveau plan directeur d'examen. La transition vers Prometric, un chef de file mondial dans la gestion d'examens à enjeux élevés donnant accès à une profession, s'est achevée en 2018. Il s'agissait d'une opération ambitieuse et complexe. Le premier examen écrit informatisé organisé par Prometric a eu lieu en mai 2018. Les modalités relatives à la tenue de l'examen et à la communication avec les candidats ont été revues de manière à faciliter cette transition.

Le travail de préparation d'un nouveau plan directeur de l'examen de compétence en physiothérapie – composantes écrite et clinique – s'est poursuivi. Le Conseil d'administration de l'ACORP a approuvé en mai 2018 un projet de plan directeur fondé sur les travaux du comité de coordination du plan directeur, inspiré par le Profil de compétences 2017



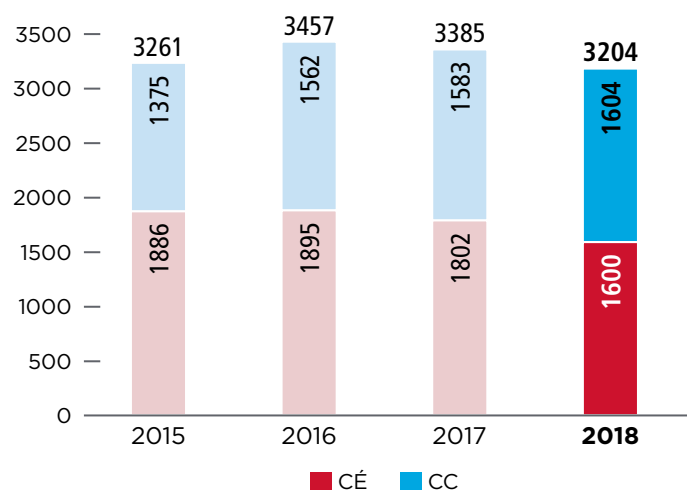
des physiothérapeutes au Canada et validé par nos groupes nationaux d'élaboration d'examens et notre Bureau des examinateurs. Les activités de mise en œuvre ont consisté notamment à reprogrammer les éléments de nos banques de questions d'examen afin qu'ils correspondent aux nouveaux domaines du plan directeur et aux jalons d'accès à la profession. Les séances d'établissement de normes nécessaires auront lieu au début de 2020, et l'ACORP prévoit que les premiers examens fondés sur le nouveau plan directeur seront présentés en mai (composante écrite) et en juin (composante clinique) de l'année 2020.

Le Programme des examens a apporté un certain nombre d'améliorations supplémentaires au processus de présentation des examens en 2018. Ces améliorations étaient fondées sur les recommandations formulées en 2016 par ProExam, un évaluateur indépendant de programmes d'examens, à la suite d'une vérification dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité. Il s'agit par exemple d'activités visant à renforcer l'expertise des examinateurs, à accroître la facilité d'utilisation des feuilles de notation des examens et à procéder à un recrutement ciblé d'examineurs et d'experts dans ce domaine.

## STATISTIQUES CONCERNANT LE PROGRAMME D'EXAMEN

### NOMBRE D'EXAMENS ADMINISTRÉS - COMPOSANTE ÉCRITE ET COMPOSANTE CLINIQUE

NOMBRE D'EXAMENS EFFECTUÉS DE 2015 À 2018



### NOMBRE TOTAL DE RÉUSSITES ET TAUX DE RÉUSSITE EN POURCENTAGE AUX COMPOSANTES ÉCRITE ET CLINIQUE

COMPOSANTE ÉCRITE	2015		2016		2017		2018	
	N	% de réussites	N	% de réussites	N	% de réussites	N	% de réussites
Candidats formés au Canada	703	92	700	93	690	94	690	94
Candidats formés à l'étranger	1183	41	1195	46	1112	42	910	53
<b>Tous les candidats</b>	<b>1886</b>	<b>60</b>	<b>1895</b>	<b>63</b>	<b>1802</b>	<b>62</b>	<b>1600</b>	<b>71</b>

COMPOSANTE CLINIQUE	2015		2016		2017		2018	
	N	% de réussites	N	% de réussites	N	% de réussites	N	% de réussites
Candidats formés au Canada	607	90	738	84	733	83	793	84
Candidats formés à l'étranger	768	64	824	51	850	42	811	55
<b>Tous les candidats</b>	<b>1375</b>	<b>76</b>	<b>1562</b>	<b>67</b>	<b>1583</b>	<b>61</b>	<b>1604</b>	<b>70</b>

N = Nombre d'examens effectués. Certains candidats peuvent passer plus d'un examen par année.

### DÉLAI D'ATTENTE DES RÉSULTATS D'EXAMEN

	Délai de traitement	Délai d'attente réel moyen - 2018
Résultats de la composante écrite	6 semaines	4,8 semaines
Résultats de la composante clinique	12 semaines	10,75 semaines

### TAUX DE RÉUSSITE EN 2018 (%) - PREMIER PASSAGE OU REPRISE

	Pourcentage de réussite, composante écrite	Pourcentage de réussite, composante clinique
Total	71	70
Candidats ayant fait leurs études au Canada - premier passage	94	86
Candidats ayant fait leurs études au Canada - reprise	94	76
Candidats ayant fait leurs études à l'étranger - premier passage	53	52
Candidats ayant fait leurs études à l'étranger - reprise	50	59

### NOMBRE DE CANDIDATS AYANT RÉUSSI LA COMPOSANTE CLINIQUE ET ADMISSIBLES À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS D'EXERCICE

	2015	2016	2017	2018
<b>Nombre de candidats nouvellement admissibles à présenter une demande de permis d'exercice</b>	<b>1041</b>	<b>1042</b>	<b>964</b>	<b>1115</b>

## COMITÉ DES REGISTRAIRES – 2018 UNE ANNÉE D'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Le comité des registraires de l'ACORP est composé des registraires ou des directeurs généraux des 11 organismes de réglementation de la physiothérapie au Canada. Voici un rapide survol de leur action visant à promouvoir l'excellence en matière de réglementation et à servir l'intérêt public

### SOUTIEN AUX ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

Les membres du comité des registraires ont mis en commun leur expertise et ont harmonisé, autant que possible, les positions de leurs ressorts respectifs quant aux questions ou aux initiatives suivantes :

- utilisation des titres de compétence par les physiothérapeutes;
- projet de création d'un ou de plusieurs programmes de doctorat en physiothérapie au Canada;
- rôle du physiothérapeute dans l'évaluation et la prise en charge des commotions cérébrales;
- définition de la « pratique avancée »;
- réexamen et renouvellement de l'Accord de reconnaissance mutuelle en physiothérapie qui sous-tend les activités de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie.

### SOUTIEN DES SERVICES D'ÉVALUATION DE L'ACORP

Le comité a fourni son expertise au personnel de l'ACORP en ce qui concerne :

- l'évaluation aux fins de l'accréditation en l'absence de documents normalisés;
- les délais d'admissibilité à l'examen;
- l'amélioration du suivi des transferts d'inscription à l'examen lorsqu'ils ont une incidence sur l'admissibilité provisoire au permis d'exercice;
- l'évaluation du professionnalisme au stade de l'accès à la pratique.

### SOUTIEN À L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DE LA PHYSIOTHÉRAPIE

Les représentants du comité des registraires ont collaboré avec les partenaires externes suivants pour le compte de l'ACORP :

- le comité directeur du Projet Vision des assistants-ergothérapeutes et des assistants-physiothérapeutes;
- le Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie, dans le cadre d'une initiative visant à mieux définir et promouvoir le professionnalisme auprès des physiothérapeutes;
- l'Association canadienne de physiothérapie, en diverses matières, notamment un code de déontologie harmonisé, les rapports de tendances quant aux incidents de responsabilité, la pratique avancée et l'agrément des spécialistes;
- le Groupe consultatif national sur la physiothérapie concernant les exigences canadiennes en matière d'heures de pratique clinique supervisée effectuées par les étudiants en physiothérapie.



## COMITÉ DES REGISTRAIRES – 2018

### MEMBERS:

**Kelly Allen** (jusqu'à juin 2018)

**Chris Boodram** (jusqu'à juin 2018)  
Gouvernement du Yukon

**Dianne Millette**

College of physical therapists of British Columbia

**Jody Prohar** (présidente par intérim, depuis octobre 2018)  
Physiotherapy Alberta – College + Association

**Lynn Kuffner**

Saskatchewan College of Physical Therapists

**Brenda McKechnie**

College of Physiotherapists of Manitoba

**Shenda Tanchak** (Présidente jusqu'à octobre 2018),

**Rod Hamilton** (depuis novembre 2018)  
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

**Denis Pelletier**

**Marie-France Salvas**

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

**Rebecca Bourdage**

College of Physiotherapists of New Brunswick/  
Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick

**Joan Ross**

Nova Scotia College of Physiotherapists

**Joyce Ling**

Prince Edward Island College of Physiotherapists

**Josephine Crossan**

Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

## PRIX DE DISTINCTION DE L'ACORP

Le Prix de distinction de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie est décerné à une personne dont la contribution à un organisme de réglementation ou au domaine de la réglementation de la physiothérapie en général a été exceptionnelle

Le récipiendaire est une personne qui réunit les qualités suivantes :

- Exemple de professionnalisme
- Engagement à promouvoir les valeurs d'intérêt public et le respect de la déontologie
- Engagement à respecter les meilleures pratiques dans la conduite des activités réglementaires
- Résolution de problèmes et prise de décisions conformes à la déontologie
- Engagement en matière de mentorat, de conseils et de partage de connaissances avec les collègues

PRÉCÉDENTS RÉCIPENDAIRES DU PRIX DE DISTINCTION :

### **PRIX BETH MALONEY**

Cathryn Beggs, 2000  
Marilyn Atkins, 2001  
Brenda McKechnie, 2002  
Steve Lawless, 2003  
Sue Turner, 2004  
Louise Bleau, 2005  
Susan Glover Takahashi, 2006  
Margaret Warcup, 2007  
Laura May, 2008  
Dianne Millette, 2009  
Jan Robinson, 2010

### **PRIX DE DISTINCTION DE L'ACORP**

Joyce Vogelgesang, 2011  
Lori Neill, 2012  
Brenda McKechnie, 2013  
Monika (Moni) Fricke, 2014  
Helen McKay, 2015  
Brenda Hudson and  
Sue Murphy, 2016  
Nancy Cho, 2017



Colauréates du Prix de distinction de l'ACORP de 2018, Dianne Millette et Joyce Vogelgesang

## PRIX DE DISTINCTION DE L'ACORP 2018 : **DIANNE MILLETTE ET JOYCE VOGELGESANG**

En 2018, l'ACORP a décerné sa plus haute distinction à Joyce Vogelgesang et à Dianne Millette pour leur travail de pionnières en matière de protection du public et de la réglementation de la physiothérapie dans l'ensemble du pays.

Dianne Millette a été registraire dans trois provinces et territoires du Canada. Joyce Vogelgesang est registraire adjointe de Physiotherapy Alberta. Toutes deux, par leur collaboration avec le comité des registraires de l'ACORP, ont grandement contribué à l'harmonisation des politiques et des outils de réglementation au Canada au cours des dernières années.

À elles deux, elles ont dirigé d'importants projets du comité des registraires parmi lesquels nous citerons un code de déontologie unifié, des normes de pratique fondamentales destinées aux physiothérapeutes du Canada, des lignes directrices nationales relatives à la prise de décisions en matière de bonne moralité, un protocole d'entente et des lignes directrices réglementaires concernant la prestation de services de physiothérapie interprovinciaux. On ne saurait trop insister sur la valeur de ce travail, pour les organismes de réglementation, les physiothérapeutes et les candidats à l'exercice de la physiothérapie.

En outre, Dianne Millette et Joyce Vogelgesang ont toutes deux joué un rôle essentiel dans la recherche sur les risques réglementaires et les facteurs de protection liés à l'exercice de la physiothérapie en Alberta et à présent aussi en Colombie-Britannique.

Dianne Millette est une visionnaire dont les idées devancent notre capacité à la suivre. Grâce aux facultés d'analyse lucide de Joyce et à son éthique de travail inébranlable, de grandes choses ont été accomplies. L'ACORP est fière de décerner à Dianne Millette et à Joyce Vogelgesang son Prix de distinction pour l'année 2018.

## > FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS

### MOBILISER LES PARTIES PRENANTES PAR LE BIAIS DE LA COLLABORATION

La mission de l'ACORP consiste à appuyer les professionnels du domaine de la physiothérapie dans la protection du public. En 2018, le personnel de l'ACORP et ses partenaires nationaux et internationaux se sont attelés à la réalisation de cette mission par la voie de la collaboration.

#### ÉTABLIR UN SEUL ENSEMBLE D'EXIGENCES À L'ÉGARD DE LA PROFESSION DE PHYSIOTHÉRAPEUTE

- L'ACORP a pris part à la révision du programme d'études du Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie (CCPUP).
- La liste des conditions d'admissibilité à l'examen de compétence en physiothérapie (ECP) a été harmonisée avec celle du CCPUP.
- Nous avons sollicité les commentaires du Groupe consultatif national en physiothérapie (GCNP) et en avons tenu compte dans le plan directeur de l'ECP.
- Enfin, avec la collaboration des partenaires du GCNP, nous avons publié le Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes de 2017.

#### DÉMYSTIFIER L'EXAMEN DE COMPÉTENCE EN PHYSIOTHÉRAPIE

- L'ACORP a procédé à une « exploration des données » concernant le professionnalisme et les



indicateurs de sécurité à l'ECP, avec le concours du CCPUP; nous avons organisé un webinaire sur le sujet et avons ainsi pu tenir compte d'un plus grand nombre de commentaires sur le professionnalisme et la sécurité et les incorporer dans les rapports sur les programmes à l'intention des candidats à l'ECP.

- Nous avons remanié les rapports destinés aux programmes universitaires en fonction des commentaires du CCPUP.
- En collaboration avec le CCPUP, nous avons mis sur pied un comité de liaison ACORP-CCPUP.

#### LE PROJET VISION DES ASSISTANTS-ERGOTHÉRAPEUTES ET DES ASSISTANTS-PHYSIOTHÉRAPEUTES

- Un représentant de l'ACORP a participé activement au comité consultatif de ce projet
- Le comité des registraires de l'ACORP a formulé des commentaires concernant les aspects réglementaires.

#### FAVORISER L'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

- Des membres de l'ACORP siègent au conseil d'administration, au comité des finances et au comité de gouvernance du Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR).
- Pour la quatrième année consécutive, nous avons conceptualisé, élaboré et dirigé le cours de maître annuel du RCOR sur la réglementation. Les sujets abordés cette année étaient la sécurisation et l'humilité culturelles, et les changements réglementaires transformateurs.
- Nous avons pris part à la planification du congrès annuel du RCOR.
- Nous avons contribué à la planification et au financement du congrès semestriel du Réseau international des organismes de réglementation de la physiothérapie (INPTRA)
- Nous avons pris une part active à la conception du plan stratégique actualisé de l'INPTRA.

## MOBILISER LES PARTIES PRENANTES PAR LE DIALOGUE ET L'INFORMATION

En plus des projets de collaboration susmentionnés, l'ACORP a mobilisé les intervenants par le biais de ses activités de sensibilisation. Nos employés ont animé ou co-animé un certain nombre de présentations devant divers auditoires.

### ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION :

- College of Physiotherapists of Manitoba –  
Sujet : Présentation du cadre stratégique de l'ACORP et de son programme de partage des données
- Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario –  
Sujet : Survol de l'ECP

### À L'INTENTION DES UNIVERSITÉS :

- Glasgow Caledonian University – Sujet : Introduction au processus d'accréditation de l'ACORP et à l'ECP
- Keele University – Sujet : Introduction au processus d'accréditation de l'ACORP et à l'ECP
- Université Queens – Sujet : Présentation générale de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie

### CONGRÈS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX :

- Congrès informatif annuel du Council

on Licensure, Enforcement & Regulation (CLEAR) – Sujet : Anxiété liée au rendement – Démontrer son efficacité à titre d'organisme de réglementation (présentée à titre de membre d'un groupe de spécialistes internationaux)

- Cours de maître du RCOR – Sujets : Sécurisation et humilité culturelles en matière de réglementation; changements réglementaires transformateurs
- Congrès annuel du RCOR – Sujet : Format Pechakucha (présentation rapide) au sujet de l'historique de la collaboration entre les organismes canadiens de réglementation de la physiothérapie.
- Congrès de l'Association canadienne de physiothérapie – Sujet : Profil des compétences essentielles et jalons d'accès à la profession (présenté avec les partenaires du GCNP)

### À L'INTENTION DES EMPLOYEURS :

- Autorité sanitaire de la Saskatchewan –  
Sujet : Préparation et tenue de la composante clinique de l'examen de compétence en physiothérapie



## ➤ FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS

### LA COMMUNICATION EST PRIMORDIALE

Une bonne communication est essentielle pour mobiliser toutes les parties prenantes. En 2018, l'ACORP a continué de miser sur les communications et a embauché sa première coordonnatrice des communications. Cela lui a permis de multiplier ses activités de promotion qui, cette année, ont notamment consisté en :

- des webinaires interactifs à l'intention des candidats à l'accréditation formés à l'étranger;
- une nouvelle chaîne YouTube;
- de nouvelles vidéos d'orientation concernant l'examen de compétence en physiothérapie;
- un guide en ligne interactif en format « Prezi » sur le processus d'accréditation;
- la rédaction de Faits en bref sur l'ECP, publiés sur notre site Web;
- la mise à jour des ressources en ligne à l'intention des organismes de réglementation membres; et
- la collaboration avec un nouvel hébergeur de sites Web, ce qui aura pour effet d'améliorer la réactivité et l'efficacité de notre site.

## ➤ FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS

### RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES BÉNÉVOLES

#### CONSEIL DES EXAMINATEURS

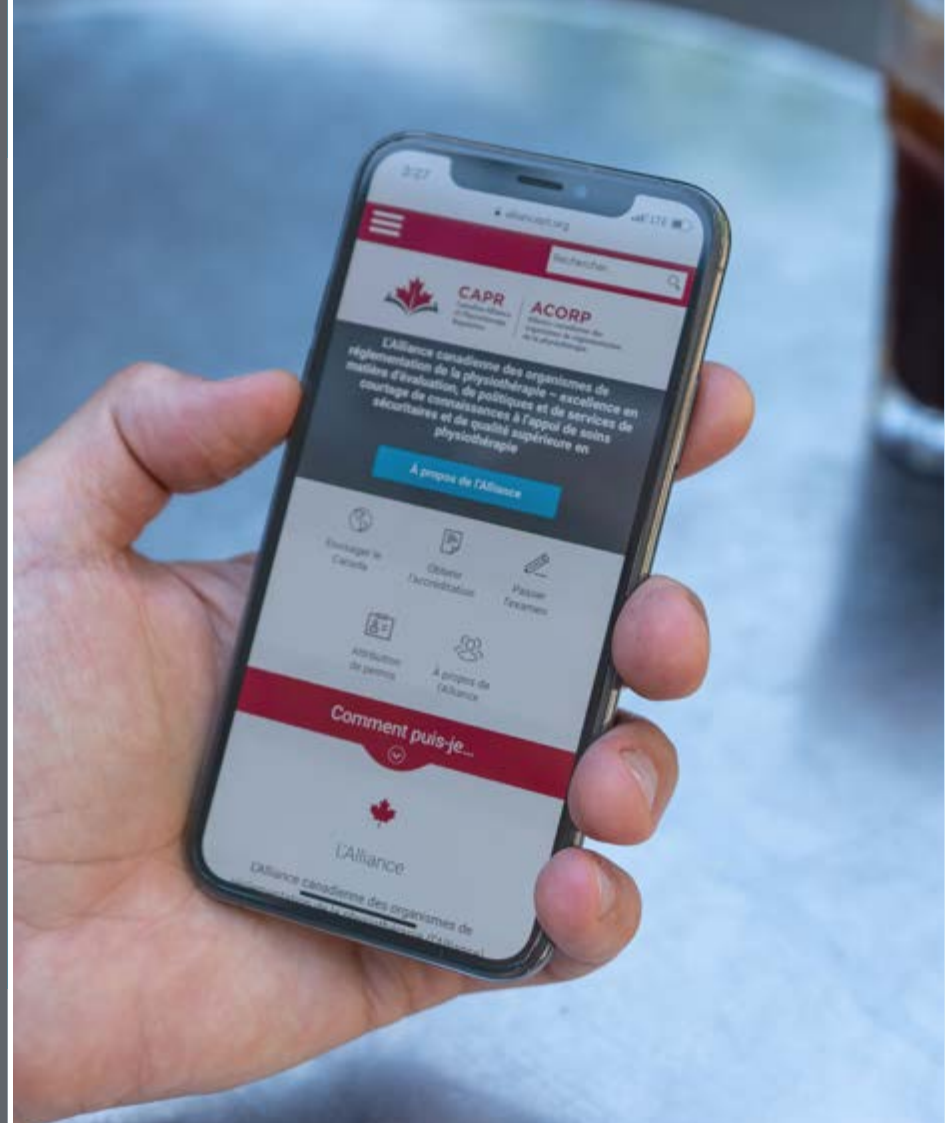
Kristin Taylor, présidente  
Cynthia Lambert  
Roel Buenaventura  
Monica Fricke  
Catherine Evan  
Joyce Sharum  
Tyler Friesen  
Darryn Mandel  
Cheri Gunn  
Peter Dilworth

#### GROUPE-RESSOURCE RELATIF AUX APPELS

Nancy Cho  
Élise Bouchard  
Gareth Sneath  
Susan Murphy  
Victorina Baxan  
Diane Dufour  
Kenneth Gilfoy  
Kedar K. Mate  
Cindy Ellerton  
Joyce Vogelgesang

#### PRINCIPAL GROUPE DE VALIDATION

Sandy Rennie  
Catherine Le Cornu Levett  
Stacey McPhail  
Anastasia Newman  
Gillian Manson





## RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES BÉNÉVOLES



### GRUPE D'ÉLABORATION DES TESTS ÉCRITS, ÉQUIPES D'ÉLABORATION DES SUJETS DE L'ÉCRIT

PRÉSIDENTE  
À L'ÉCHELLE  
NATIONALE  
**Sandy Rennie**

COLOMBIE-  
BRITANNIQUE  
**Helen Bolton,**  
**présidente par**  
**intérim**  
Sophia Zhao  
Kelsey Van Stolk

ALBERTA  
**Karen McIntosh,**  
**présidente par**  
**intérim**  
Julie Stenner  
Nele Van Aerde

SASKATCHEWAN  
**Bonnie Maclean,**  
**présidente**  
Jocelyn Krieg  
Lacey Nairn Pederson

MANITOBA  
**Rudy Niebuhr,**  
**présidente**  
Mirei Belton  
Megan Ferrone  
Allison Klassen  
Vanessa Voth

TORONTO  
**Janet Bowring,**  
**présidente**  
Gina Lam  
Tiara Mardosas  
Felicia Chow

QUÉBEC  
**Manuela Materassi,**  
**présidente**  
Sharon Ho  
Amanda Lee  
Raji Cambow

NOUVELLE-  
ÉCOSSE  
**Kate Grosweiner,**  
**présidente**  
Mark MacKenzie  
Nancy Walker  
Reta Holland  
Stephen Richey

OTTAWA  
**Melissa Cormier,**  
**présidente**  
Benjamin Tobali  
Carole McMaster  
Rachel Goard  
Chloe Lauzon-Ganther

### GRUPE D'ÉLABORATION DES TESTS CLINIQUES, ÉQUIPES D'ÉLABORATION DES SUJETS DE LA COMPOSANTE CLINIQUE

PRÉSIDENTE  
À L'ÉCHELLE  
NATIONALE  
**Cheri Gunn**

COLOMBIE-  
BRITANNIQUE  
**Rosalyn Jones,**  
**présidente**  
Joseph Anthony  
Joanna Gueret  
Dee Malinsky

ALBERTA  
**Mona Iyizoba,**  
**présidente**  
David Benterud  
Stacy Culbert  
Tara Willes  
Roel Buenaventura

SASKATCHEWAN  
**Soo Kim, présidente**  
Susan Tupper  
Melissa Koenig  
Kristen Quigley

HAMILTON  
**Barbara Pollock,**  
**présidente**  
Gillian Manson  
Denise Lai  
Anastasia Newman  
Jessica Pilon-Bignell

TORONTO  
**Keith McQuade,**  
**présidente**  
Mindi Goodman  
Bansi Shah  
Catherine Patterson  
Sandy Lyeo

KINGSTON  
**Diana Hopkins-  
Rosseel, présidente**  
(Tasos) Tom Doulas  
Graeme Leverette  
Kate Attwood  
Kyle Vader

NOUVELLE-  
ÉCOSSE  
**Suzanne Taylor,**  
**présidente**  
Janice Palmer  
Alison McDonald  
Krista Sweet  
Jessica Roy

MANITOBA/  
NORD-OUEST DE  
L'ONTARIO  
**Karen Malenchak,**  
**Coprésidente**  
**Jessica Marasco,**  
**Coprésidente**  
Leah Dlot

NOUS TENONS À  
REMERCIER :  
**Deb Noseworthy**  
Directrice, 2007–2018  
**Victor Brittain**  
Membre/président  
du conseil des  
examineurs, 2005–  
2018

## REDDITION DE COMPTES

### ÉTAT SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
<b>ACTIF (\$)</b>		
<b>Courant</b>		
Encaisse	816 657 \$	2 591 883 \$
Placements à court terme	4 299 900	2 267 286
Comptes débiteurs	297	272 634
Charges payées d'avance	150 944	112 443
	<u>5 267 798</u>	<u>5 244 246</u>
<b>Immobilisations</b>	481 507	514 412
<b>Placements</b>	101 704	203 194
	<u>5 851 009 \$</u>	<u>5 961 852 \$</u>
<b>PASSIF (\$)</b>		
<b>Courant</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	737 267 \$	864 837 \$
Contributions reportées	889 791	898 851
	<u>1 627 058</u>	<u>1 763 688</u>
<b>Incitation à prendre à loyer différée</b>	286 602	262 285
	<u>1 913 660</u>	<u>2 025 973</u>
<b>ACTIFS NETS (\$)</b>		
<b>Placements en immobilisations</b>	194 905	252 127
<b>Réserve pour éventualités</b>	1 517 227	1 467 187
<b>Réserve affectée</b>	1 011 550	515 184
<b>Non affectés</b>	1 213 667	1 701 381
	<u>3 937 349</u>	<u>3 935 879</u>
	<u>5 851 009 \$</u>	<u>5 961 852 \$</u>

### ÉTAT SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
<b>Recettes (\$)</b>		
Frais d'examen	4 572 776 \$	4 676 436 \$
Frais d'accréditation	743 801	665 046
Montants perçus auprès des inscrits	493 465	461 088
Revenu de placement (perte)	(50 518)	152 736
Autre	33 985	27 864
Tarifs d'adhésion	6 131	6 132
	<u>5 799 640</u>	<u>5 989 302</u>
<b>Charges</b>		
Emplois et dotation	2 498 867	2 147 352
Examen clinique	1 658 984	1 615 176
Examen écrit	453 351	595 703
Occupation des locaux	263 167	266 060
Administration et bureaux	274 902	263 240
Projets spéciaux	184 674	150 920
Frais bancaires et frais de carte de crédit	107 357	104 637
Sensibilisation et développement	68 894	100 118
Comités	13 640	76 603
Amortissement	90 187	67 954
Assemblées générales	55 409	34 811
Honoraires professionnels	72 761	27 787
Dépenses liées à l'accréditation	34 035	23 666
Frais d'adhésion	8 121	14 408
Traduction	13 821	12 603
	<u>5 798 170</u>	<u>5 501 038</u>
<b>Excédent des recettes sur les charges</b>	<u>1 470 \$</u>	<u>488 264 \$</u>

Il est possible d'obtenir les états financiers vérifiés et détaillés de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie en en faisant la demande auprès de l'organisme.



**CAPR**  
Canadian Alliance  
of Physiotherapy  
Regulators

**ACORP**  
Alliance canadienne des  
organismes de réglementation  
de la physiothérapie

# RAPPORT ANNUEL 2018

This publication is also available in English  
**2018 ANNUAL REPORT**

Pour de plus amples renseignements :  
**[alliancept.org](http://alliancept.org)**

Alliance canadienne des organismes de  
réglementation de la physiothérapie  
1243 Islington Avenue, bureau 501  
Toronto, Ontario M8X 1Y9

Téléphone : (416) 234-8800  
Télécopieur : (416) 234-8820  
Courriel : [email@alliancept.org](mailto:email@alliancept.org)

